

Réf: Dossier N° 028078

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE VITALIA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 116, Ilot
7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Juin 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30 Juillet 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE VITALIA SARL »

Objet : CONSULTATION DE :

MEDECINE
GENERALE
DIABETOLOGIE
ENDOCRINOLOGIE
RHUMATOLOGIE
CARDIOLOGIE
GASTRO-ENTEROLOGIE
DERMATOLOGIE
ORL
OPHTALMOLOGIE
GYNECOLOGIE
UROLOGIE
CUIRURGI
EPN (Consultation Pré et Post natals)
PEDIATRIE ET AUTRES

CHIRURGIE LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALE
EXPLORATION FONCTIONNELLE:
EC
ECHOGRAPHIE
ECHODOPPLE
RADIOGRAPHIE
ACTION ET PRATIQUE DE PREVENTION ET
SENSIBILISATION

EN GENERAL TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES,
FINANCIERES, CIVILES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT
SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL EN TOUT OBJET SIMILAIRE OU ANNEXE.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 116, Ilot 7

Dirigeant(s) : Mme CAMARA MARIAM ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03782 du 20/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24546/GTCA/RC/2021 du 20/10/2021

